

# LIBRE EXPRESSION

## Horizons 2020

Le plan local d'urbanisme est effectif depuis le 7 juillet. Sa révision constituait l'un des objectifs majeurs de notre mandature. Après deux ans d'une longue procédure, nous sommes satisfaits de l'avoir atteint, et d'être parvenus à un document qui intègre les contraintes nombreuses et complexes qu'il embarquait, et que tous les PLU à venir embarqueront. Ce document servira de référence, pour les dix prochaines années environ, à tous les projets de construction et d'aménagement de notre territoire. Il nous faudra continuer de jongler entre les exigences de production de logements sociaux et la loi ZAN (zéro artificialisation nette), elle-même issue de la loi Climat et Résilience de 2021, qui impose une réduction progressive et soutenue du rythme de la consommation d'espaces dans les prochaines décennies. Nous encourageons nos concitoyens à venir consulter les textes et les cartes relatifs à ce nouveau PLU, ou à rencontrer les élus de référence en cas de question sur les choix opérés. Les enjeux que sous-tend cet acte administratif essentiel dans la vie d'une commune pour certains propriétaires terriens comme pour toutes les personnes porteuses d'un projet de construction méritent en effet d'être expliqués. Au cours de ce temps de révision, l'opposition s'est parfois employée à entretenir des malentendus sur certaines des options que nous avons proposées, et il est opportun de s'informer aux bonnes sources pour lever toute suspicion de conflit d'intérêts voire de favoritisme.

En tout cas les études en cours sur l'urbanisation de certaines parcelles de notre territoire pourront se poursuivre, telles que celles qui concernent la zone dite Dessous le Palais. Cet aménagement emporte avec lui la perspective de création d'une maison médicale, d'une résidence seniors, de logements ainsi que le déplacement de l'ALGED. Il constituera le premier programme d'envergure des prochaines années. Il permettra d'accueillir de nouveaux habitants, dans une approche de l'évolution démographique qui restera maîtrisée tant que nous serons vos représentants.

Dans ce journal nous vous tiendrons informés bien sûr des projets qui contribueront à renforcer l'attractivité de notre territoire et le plaisir de vivre dans notre village.

## Ozon l'Avenir

En cette période de rentrée, les élus d'Ozon l'Avenir vous proposent de nouvelles actions en faveur de la citoyenneté au sein de notre commune.

L'urgence climatique semble dépasser l'échelle que nous pouvons maîtriser à notre niveau, et pourtant chaque action locale est impactante lorsqu'elle est récurrente. C'est pourquoi nous proposons de lancer un appel à projets citoyens, associé à un budget participatif sur trois ans, qui permettra de générer et de sélectionner collectivement les actions prioritaires permettant de réduire notre empreinte environnementale (écoles, associations, quotidien, économie, déplacements, aménagements urbains, institutions...).

Nous réitérons également notre souhait d'ouvrir les commissions municipales à tous les citoyens de la commune et de créer des conseils de quartier dont les missions et périmètres d'intervention pourront être définis collégialement. Ces propositions seront soumises au prochain conseil municipal.

Ces nouveaux modes de gouvernance participatifs ont déjà été expérimentés sur de nombreuses communes, de toute taille, en France et ailleurs. Nous sommes convaincus que mobiliser l'intelligence collective dans notre village est profitable à la recherche du sens de l'action publique.

En tant qu'élus, de l'opposition certes mais élus et représentants de nos électeurs, nous sommes régulièrement confrontés au manque de partage de l'information, à des débats stériles, à l'impossibilité d'amender l'action municipale... tout cela car nous sommes perçus comme les adversaires de la majorité au lieu d'être acceptés comme l'expression de la diversité des opinions sur notre territoire. Dans le contexte national actuel, nous aspirons à l'apaisement, à la transparence et à la sérénité des débats, à défaut de concorde.

Concernant nos jeunes, le conseil municipal des enfants pourrait être prolongé par un conseil de la jeunesse, une instance consultative mais dont les délibérations seraient obligatoirement soumises au conseil municipal. Pour prendre en considération la question intergénérationnelle et développer l'intérêt général chez les plus jeunes, un conseil des seniors pourrait lui être associé.

Pour être renouvelée, notre démocratie locale requiert de l'audace et d'avoir confiance aux citoyens. Alors, chiche on se lance pour être prêt en 2024 ?